

LYON, le 23/06/2025

**L'UR UFAP UNSa Justice de Lyon** a toujours été critique concernant la méthode de notre ministre consistant à multiplier les annonces médiatiques fracassantes sans réfléchir à leur mise en musique. Au lieu d'avoir une stratégie à long terme, un plan cohérent et des moyens pour régler les problématiques de notre administration, notre ministre n'aspire qu'à soigner son image et son ramage en vue de son hypothétique candidature à la fonction suprême. **Or, au fil des mois, la baudruche se dégonfle, les montagnes accouchent de souris rendant ses gesticulations et ses coups de menton cathodiques dérisoires.** Petit retour et florilège de toutes ses voies sans issues :

- « Les prisons-narcos » annoncées avec éclat ne sont plus des établissements dédiés comme le défend **l'UFAP UNSa Justice** mais des quartiers (QLCO) dont le fonctionnement au quotidien soulève bien des questions malgré le principe de l'anonymisation arrachée par notre OS. Ficelé à la va-vite, le décret fondateur a été censuré par la Conseil Constitutionnel notamment sur la question de la généralisation de la vidéo-conférence. Le pire et de nouveaux Incarville sont à craindre tant le flou persiste sur les moyens dédiés à de tels quartiers !
- Le 24/02, notre ministre en visite à Bonneville annonce plus de moyens pour les établissements haut-savoyards et la création de 3000 places de semi-liberté dans tout le pays. Depuis, MAYDAY, MAYDAY, le ministre et le DAP ne répondent plus sur le sujet.
- Le 17/05, dans une envolée lyrique un brin musclée, il annonce une nouvelle « prison-narco » en Guyane. Avant de se rétracter un peu piteusement et d'envisager d'aménager un « quartier » dans le nouvel établissement de Saint Laurent-Du-Maroni dont la construction est arrêtée de longue date.
- Une semaine plus tard, apparemment sans avoir consulté ses collègues du gouvernement, il annonce une « mesure assez simple », la fin de l'argent liquide pour mettre à bas la délinquance et lutter contre les trafics notamment en détention. Mesure programmatique ou amorce de projet, on ne sait pas bien...
- Début juin, il s'attaque à la refonte du système pénal avec la suppression des peines de sursis, le retour des peines planchers, la fin de l'examen obligatoire des alternatives à l'incarcération pour les peines de moins de 6 mois, la création d'une peine de probation... Tout ceci alors que, dans le même temps, a été lancée en grande pompe les Etats Généraux de l'Insertion et de la Probation dans les SPIP censés faire remonter les attentes et les idées du terrain...

On aurait pu évoquer les prisons modulaires remises au goût du jour dans les médias sans évoquer la question des moyens ou encore la création de la Police Pénitentiaire qui semble être un recyclage des ELSP avec des missions en plus, là encore sans les moyens qui vont avec...

**Tout ceci s'ébroue sans méthodes rigoureuses, sans moyens supplémentaires prévus, sans véritable calendrier défini.** Pire, ce grand théoricien, dont la pensée est sans doute trop étendue pour être circonscrite à

la justice et la pénitentiaire se permet d'annoncer des mesures révolutionnaires en matière d'assurance-chômage !!

**A chaque sortie médiatique, on ressort avec la gueule de bois, on a bien été saoulés, mais on n'a pas été à la fête.**

**Pendant ce temps, aux antipodes des rodomontades médiatiques, les conditions de travail se dégradent à vue d'œil, les terrains souffrent et les personnels se préparent à une nouvelle saison en enfer cet été.**

**Une frange importante de personnels de Surveillance réalise des heures supplémentaires en masse pour permettre la continuité du service public, sans pouvoir être rémunéré en temps et heure.**

Cette énorme masse d'heures supplémentaire produites entre la force et la contrainte par les personnels génère leur colère. Si, dans le secteur privé, est constitutif de travail dissimulé le fait de mentionner sur le bulletin de salaire un nombre d'heures de travail inférieur à celui réellement accompli, pour l'employeur public, c'est open bar !

Les heures écrêtées sont toujours un calvaire pour les PA et les CPIP et là encore, on voit mal le ministre fanfaronner sur ses sujets graves.

**Rien n'est pensé dans la durée pour répondre à la surpopulation carcérale, aux violences endémiques sur le personnel.**

Pire, les derniers projets médiatiques (courtes peines, fin des sursis, peines planchers, restrictions des aménagements de peines) laissent présager une nouvelle vague d'arrivants dans nos détentions à bout de souffle. Dans nos maisons d'arrêt et quartiers maison d'arrêt, la surpopulation atteint en moyenne 163 %, transformant chaque journée en mission impossible pour les personnels. Les établissements pour peine affichent 90 % de remplissage, preuve que la saturation gagne chaque recoin de notre territoire pénitentiaire.

**6 établissements de la DISP dépassent les 200 % de surpopulation.**

Face à cette urgence, rien de concret, le ministre se refuse à faire de la régulation carcérale et renvoi à des ouvertures d'établissements dans les prochaines années.

**C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT AGIR !!!**

**POUR L'UFAP UNSa JUSTICE DE LYON, LE DÉNI DES PROBLÉMATIQUES URGENTES DOIT CESSER !!**

**L'UFAP UNSa JUSTICE DE LYON EXIGE UNE STRATÉGIE A LONG TERME ET UNE MÉTHODE DE DIALOGUE SOCIAL RIGOUREUSE ET CRÉDIBLE POUR SORTIR DE L'ORNIÈRE !**

**POUR L'UFAP UNSa JUSTICE DE LYON, AUCUNE ANNONCE, AUCUNE MESURE, AUCUNE CONSTRUCTION D'UNE STRUCTURE NE SERA PRISE AU SÉRIEUX SANS ABORDER LA QUESTION DES MOYENS HUMAINS, ALORS QU'ON MANQUE DE PERSONNELS DE TOUS LES CORPS DANS TOUS NOS ÉTABLISSEMENTS ET DANS TOUS NOS SPIP !**

Pour **L'UR UFAP UNSa Justice** de LYON :

Les secrétaires généraux :

Nadia CHEKHAD, Cédric ROCHIS, Florian ROUSSET, Sylvain ROYERE.